

Rapport d'activité 2015

LA VAGUE asbl

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT

SERVICE D'ACCUEIL FAMILIAL

**pour enfants et adultes
présentant un handicap mental, physique ou sensoriel**

Avenue Edouard de Thibault, 35
1040 Etterbeek

Tél : 02/735.83.34
Fax : 02/732.66.22

info@lavague.be

N° entreprise : 419.728.502

1^e partie : Présentation générale du service

Dénomination de l'association : La Vague ASBL

Adresse (siège social) : Avenue Edouard de Thibault, n°35 à 1040 Etterbeek

Tél. : 02/735.83.34

E-mail : info@lavague.be

Site Internet : www.la-vague.be

Sièges d'activités : Avenue Edouard de Thibault, n°35 à 1040 Etterbeek

Personne de contact : DAVID Béatrice

Tél. : 02/735.83.34 – Fax : 02/ 732 66 22.

E-mail : beatrice.david@lavague.be

Objet social : l'ASBL La Vague a pour but d'apporter un soutien ponctuel, temporaire ou à plus long terme aux personnes handicapées, enfants ou adultes. Notre objectif est de favoriser leur autonomie, leur bien-être et leur épanouissement. Notre objectif est d'aider la personne à utiliser ses propres ressources et celles de son milieu. Nous travaillons en lien avec la famille de la personne.

Pour mener à bien cet objet social, La Vague a développé un service d'accueil familial spécialisé pour enfants et adultes en situation de handicap. La Vague a également un service d'accompagnement en logements individuels pour des adultes en situation de handicap.

En outre, notre ASBL est compétente pour la recherche, la sélection et l'agrément de familles d'accueil.

Public cible : Enfants et adultes présentant un handicap mental, physique et/ou sensoriel.

Missions : Décret du 04/03/1999. Art.45 :

1° aide précoce pour enfants handicapés en bas âge et leur famille : c'est-à-dire une aide éducative, psychologique et sociale à l'enfant et à sa famille ainsi qu'une aide technique par un soutien individualisé à domicile et dans les différents lieux de vie.

2° prolongement à l'aide précoce pour enfants handicapés en âge scolaire : c'est-à-dire accentuer la relation enfant-famille-école et encadrer la scolarité au niveau psychologique, identitaire et relationnel.

3° aider l'adulte handicapé à conserver ou à acquérir son autonomie par un soutien individualisé dans les actes de la vie quotidienne (orientation vers des services compétents et accompagner la personne dans ses démarches).

4° placement familial : organiser, en complément à l'accompagnement, la recherche et la sélection de familles d'accueil. Mais aussi participer à une sensibilisation collective au handicap auprès des professionnels et de toute personne en relation avec la personne handicapée.

Catégorie(s) : (Art.8/1°-5°) 3 et 5

Missions complémentaires : actuellement, La Vague n'organise pas de missions complémentaires.

2e partie : Présentation des activités menées en 2015

Mission(s) principale(s) :

2.1. Présentation globale des personnes bénéficiant de la mission d'accompagnement :

2.1.1. Adultes en logement individuel :

Pour l'année 2015, notre ASBL a accompagné 16 personnes vivant en logements individuels seuls ou en couple. Nous n'avons pas eu de nouvelles demandes d'accompagnement qui ont abouti pour 2015. En effet, les nouvelles demandes reçues concernent des demandes spécifiques et/ou ponctuelles (par ex : demande d'une liste d'institutions, de loisirs,...). Nous n'intégrons pas ces demandes directement dans notre liste des personnes accompagnées.

Nous accompagnons 11 hommes et 5 femmes. La plupart sont de nationalité belge. Toutefois, nous avons deux personnes de nationalité étrangère, plus précisément française.

Toutes les personnes suivies en accompagnement sont domiciliées sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale habitant, en général, à Etterbeek ou à Woluwe-Saint-Lambert ou Woluwe-Saint-Pierre. Ceci s'explique par la nature de notre travail en accompagnement. En effet, nous rencontrons ces personnes plusieurs fois par mois, même souvent une fois par semaine, au domicile ou, plus rarement, dans nos locaux. Il est donc nécessaire que leur domicile soit dans une zone géographique pas trop éloignée de notre service.

Au niveau des personnes que nous accompagnons en logement individuel, la grande majorité souffre d'un handicap « unique » ; 4 personnes souffrant d'« handicaps multiples ».

Cette année-ci, nous avons eu trois sorties au courant de l'année 2015. Deux jeunes hommes ont quitté notre service pour des raisons similaires. Nous avons répondu à leur demande de départ et donc ils n'avaient plus besoin d'un service d'accompagnement. Pour l'un, notre mission était de lui trouver un emploi. Cela s'est concrétisé et à la fin de l'année 2014, ce jeune homme a signé un contrat à durée indéterminée. Pour le second, il souhaitait trouver des activités autres que dans des centres pour personnes handicapées. Nous avons pu lui trouver un groupe de joueur d'échec, groupe qu'il a intégré et s'y plait toujours bien au jour d'aujourd'hui. Une femme âgée d'une soixantaine d'années, suivie depuis de longues années par notre service a émis le souhait de ne plus être accompagnée. Effectivement, cette dame est devenue totalement autonome et n'a plus besoin du soutien de « La Vague ».

Donc actuellement nous accompagnons encore 13 adultes vivant en logement individuel. Nous pouvons signaler le bon travail effectué par les travailleurs du terrain qui ont atteint les objectifs fixés.

2.1.2. Adultes et enfants en famille d'accueil :

Afin de ne pas multiplier la présentation de nos données statistiques, vous trouverez le détail de la mission de placement familial ci-dessous.

2.2. Présentation globale des personnes bénéficiant de la mission de placement familial pour l'année 2015 :

Ces personnes bénéficient à la fois de la mission d'accompagnement et de placement familial. Elles sont au nombre total de 38. Afin de mieux détailler nos statistiques, nous distinguerons les adultes des enfants.

2.2.1. Adultes vivant en famille d'accueil :

Ils sont au nombre 12. Vers la fin de l'année 2015, nous avons eu une nouvelle entrée ; il s'agit d'un jeune adulte qui était préalablement suivi par un service d'accueil familial du secteur de l'Aide à la Jeunesse. Aux 18 ans de ce garçon, le service nous a contacté afin que nous prenions le relais ; ce que nous avons accepté.

Au niveau du genre, nous avons 7 hommes pour 5 femmes, tous de nationalité belge sauf une personne pour qui le processus de naturalisation est en cours.

Au niveau du handicap, il y a une majorité d'handicap « unique » ; deux bénéficiaires présentent des handicaps « multiples », notamment au niveau du trouble du comportement ou bien, un handicap mental associé à un handicap physique.

Contrairement à l'accompagnement, la plupart de nos situations d'accueil familial adultes se situe en région wallonne ou flamande. En effet, le placement familial implique moins des déplacements réguliers au domicile, ainsi ce type d'accompagnement ne nécessite donc pas nécessairement une proximité géographique. Seuls deux bénéficiaires vivent en région bruxelloise.

La plupart des personnes sont domiciliées dans leur famille d'accueil.

Concernant le nombre de nuitées, celles-ci peuvent différer d'une situation à l'autre. En effet, nous avons certaines situations en parrainage. Ces personnes vivent alors en institution et rentrent en famille d'accueil certains week-ends et/ou en période de vacances. Cependant, nous pouvons constater que la majorité des bénéficiaires sont à temps plein au sein de leur famille d'accueil. Ils ont bien entendu des activités extérieures (centre de jour, travail,...) mais ils rentrent tous les soirs dans leur famille d'accueil.

Au niveau des sorties, nous avons un jeune adulte qui exprimé le souhait d'arrêter de vivre en famille d'accueil et de pouvoir prendre son envol. Ce qui est une excellente réussite qui correspond à l'esprit de travail de « La Vague ». Ce jeune habitant en région wallonne, nous ne

pouvions pas lui proposer un accompagnement dans son logement individuel.

2.2.2. Enfants vivant en famille d'accueil :

Ils sont au nombre de 26. Nous avons eu une nouvelle entrée au cours de l'année 2015. Nous avons repris la situation à la demande de la famille d'accueil. Cette famille était suivie par un autre service mais n'ont pas été satisfait du travail effectué. Nous avons donc accepté de reprendre la situation, tout en étant mandaté, comme de coutume à « La Vague ».

Concernant les sorties, le projet d'un parrainage pour une jeune enfant de 6 ans a malheureusement échoué. Nous avons retiré l'agrément à la famille de parrainage car nous avons constaté que le pré-parrainage ne se déroulait pas bien et que cela aurait pu aboutir à une situation douloureuse pour cet enfant. Cela fait partie de notre travail quotidien, nous sommes garant du projet d'accueil ou de parrainage.

Parmi nos bénéficiaires, nous dénombrons 16 garçons pour 10 filles. Ceux-ci sont principalement de nationalité belge sauf une personne pour laquelle les démarches de naturalisation sont en cours.

Au niveau du handicap des enfants que nous accompagnons, la grande majorité présente un handicap mental léger avec, parfois, un trouble du comportement associé. Nous avons également quelques jeunes qui ont un handicap de la vue ou de l'ouïe. Un enfant est polyhandicapé et donc le polyhandicap n'est pas représentatif des types de handicap que nous avons au sein de notre service.

La répartition géographique de nos familles d'accueil se fait comme suit : 2 enfants sont domiciliés à Etterbeek, 11 enfants vivent dans des communes adjacentes ou bien en Région Bruxelles-Capitale. 11 familles habitent en région wallonne ou flamande mais aussi du côté de la province de Liège. Deux jeunes vivent du côté du Luxembourg, dans la même famille d'accueil.

Concernant le nombre de nuitées, la majorité de nos bénéficiaires (30), enfants et adultes confondus, sont à temps plein dans leur famille d'accueil. Pour les autres situations, le peu de nuits d'accueil s'explique pour deux raisons principales :

- Situations où l'enfant vit en institution la semaine et rentre le week-end dans sa famille de parrainage ou d'accueil.
- Situations où l'adulte réside en institution et ne rentre pas systématiquement tous les week-ends.
- Début de suivi de la part de notre service au cours de l'année 2015 où il n'y a pas encore eu de nuits en famille d'accueil ou de parrainage mais qui comptent déjà dans nos suivis. (préparation de l'accueil ou du parrainage)

2.3. Évolution par rapport aux années antérieures :

2.3.1. Accueil familial enfants et adultes :

Photographie sur les 5 dernières années de la moyenne du nombre total de bénéficiaires ayant passé au moins une nuit par mois en famille d'accueil :

2011 : 30,33
2012 : 27,33
2013 : 27,33
2014 : 31,17
2015 : 30

Comme nous pouvons le constater, nous sommes en nette évolution par rapport aux années 2012 et 2013 mais l'année 2014 fût plus importante au niveau des nuitées. Une moyenne de 32 étant le nombre idéal pour le bon fonctionnement de notre service.

Cette diminution est certes due au fait que nous avons eu un enfant et un adulte qui ont quitté leur famille d'accueil. De plus, certains enfants sont inscrits chez nous mais nous sommes encore en processus d'agrément d'une famille d'accueil ou famille de parrainage pour ceux-ci.

Néanmoins, ce résultat est positif car il met en avant la réussite et la concrétisation du projet de recherche de famille d'accueil et de parrainage. Et depuis le début de l'année 2016, nous avons eu plusieurs nouvelles demandes enfants et adultes en accompagnement de type familial.

Malgré tout, la difficulté quant à la recherche et l'agrément des familles d'accueil reste bien présente et l'objectif pour l'année 2016 sera de relancer des campagnes de sensibilisation. C'est un objectif permanent. Il n'y a jamais assez de famille d'accueil pour tous les enfants que nous avons sur notre liste d'attente.

En effet, très peu de familles candidates se manifestent auprès de notre service, et celles qui nous appellent n'ont pas toujours le profil recherché.

Les reprises de situations d'enfants ou adultes étant déjà en famille d'accueil sont plus courantes que l'agrément par « La Vague » de nouvelles familles d'accueil.

2.3.2. Accompagnement adultes en logement individuel :

Comme pour l'accueil familial, faisons une photographie sur les 5 dernières années :

2011 : 19
2012 : 19
2013 : 18
2014 : 16
2015 : 16

Comme expliqué plus haut dans ce rapport, durant l'année 2015, nous avons eu trois sorties. Mais ces trois sorties sont, en fait, positives car elles mettent en lumière l'efficacité du travail réalisé par « La Vague ». En effet, ces personnes ont acquis l'autonomie ou les objectifs recherchés et n'ont, dès lors, plus besoin d'un service tel que le notre.

2.4. Natures des demandes et domaines d'accompagnement :

2.4.1. Population adulte :

La nature des demandes porte principalement sur un accompagnement administratif et financier ainsi que sur le développement de l'autonomie. Ceci concerne particulièrement les adultes vivant en logement individuel. Notre présence consiste à renforcer leur autonomie, déjà installée. Dans ces situations nos principaux partenaires sont les familles de nos bénéficiaires ainsi que différents intervenants (travail, administrateur des biens,...). Nous apportons donc un soutien aux familles dans leur questionnement face à l'avenir de leur enfant, frère ou sœur,... Nous avons également des demandes de recherche de travail. Cette recherche peut aboutir à un accompagnement de longue durée lorsque la personne apprend à connaître notre service et les missions que nous proposons et souhaite poursuivre l'accompagnement avec nous. D'autres ne sont pas intéressées par un accompagnement et se limitent à des aides ponctuelles sans qu'une convention soit établie.

Nous constatons que la nature des demandes évolue peu au fil des années et concernent souvent les mêmes domaines. Par contre, la demande initiale d'accompagnement au niveau administratif et financier débouche souvent sur d'autres aspects de la vie quotidienne tels que : recherches de vacances, loisirs, aides familiales, soins de santé, ...

La solitude des personnes adultes est la principale difficulté rencontrée dans notre travail au quotidien. Malgré leurs activités journalières (centre de jour, travail), leur réseau social reste bien souvent réduit. Pour les années à venir, nous souhaitons adapter nos moyens afin de répondre à cette difficulté. Nous y reviendrons dans notre conclusion.

Une dernière précision concernant l'accompagnement des adultes au sein des familles d'accueil : d'une part, nous veillons à la mise en œuvre des projets souhaités par le bénéficiaire au sein de sa famille et dans sa vie de manière générale ; d'autre part, nous sommes présents en soutien pour les accueillants.

2.4.2. Population enfant :

Notre travail repose sur l'accompagnement de l'enfant dans sa globalité. Pour cela nous intégrons tous les aspects de sa vie : la famille d'accueil, la famille d'origine, la scolarité, les prises en charges dont il bénéficie, la santé, les loisirs, les vacances, les mandats, etc. L'enfant étant placé en famille d'accueil, notre présence et notre accompagnement s'instaurent sur du long terme.

Notre service accorde beaucoup d'importance au maintien des relations entre l'enfant et sa famille d'origine élargie. Pour ce faire, nos locaux sont aménagés de telle sorte que nous disposons d'un grand espace de rencontres encadrées. Cette mission s'effectuant sous mandat du Tribunal de la Jeunesse, SPJ ou SAJ, cela peut parfois engendrer des

difficultés de collaboration entre notre service et les familles d'origine car il n'est pas facile pour les familles d'origine d'accepter l'accueil de leur enfant par une autre famille et de distinguer le cadre d'intervention de notre service par rapport à la place du mandant.

Depuis environ trois ans, nous avons développé du parrainage, en partie en raison de la difficulté à trouver des familles d'accueil. Il semble que le parrainage rencontre plus de succès au niveau des familles candidates car l'accueil de l'enfant peut paraître moins contraignant. Une des particularités de cette nouvelle pratique concerne la nécessité de travailler en étroite concertation avec l'institution qui héberge l'enfant et de favoriser une relation de confiance et de collaboration entre l'institution et la famille de parrainage.

Rappelons, comme déjà expliqué ci-dessus, que notre mission de recherche et d'agrément de nouvelles familles reste une difficulté importante de notre travail.

3e partie : Formations suivies par le personnel

3.1. Les formations suivies par le personnel à l'extérieur en 2015:

- Intitulé : L'intervention systémique dans l'abord familial et institutionnel
Organisateur : HELHa
Date : Année 2014-2015
Lieu : rue Trieu Kaisin, 134 à 6061 Montignies-sur-Sambre
Commentaires : Formation continue à l'intention des intervenants sociaux (2^e année). 3 formateurs systémiciens mais dont les expériences et les origines différent s'alternent pendant deux ans suivant des thèmes précis. Théorie et pratique.

- Intitulé : Matinée d'information sur la réforme bruxelloise en santé mentale
Organisateur : Plate-forme de concertation en santé mentale de la région de Bruxelles-capitale
Date : 21/09/2015
Lieu : salle de la Rotonde, botanic building 1210 Bruxelles
Commentaires : Il s'agissait d'une présentation de la réforme en santé mentale par les représentants fédéraux de la nouvelle politique en santé mentale pour les enfants et adolescents. S'ensuivait une intervention par les chefs de cabinet compétents pour Bruxelles (flamands et francophones). La matinée se clôturait par une présentation du nouveau réseau pour Bruxelles par les trois coordinatrices. Des acteurs du secteur de la santé mentale, du handicap, etc. étaient présents.

- Intitulé : Réunion d'information sur les nouveaux arrêtés Phare : Aides individuelles
Organisateur : PHARE - Cocof
Date : 31/10/2015
Lieu : PHARE
Commentaires : Vu le nouvel arrêté d'exécution entré en application au mois de juillet, le service Phare présentait aux services d'accompagnement et centres de jour et d'hébergement, les changements et adaptations des nouveaux formulaires en matière d'aide individuelle ainsi que d'autres informations utiles.

- Intitulé : Matinée « speed dating, « présentation service phare et aide à la jeunesse ».
Organisateur : PHARE
Date : 20/1/2015
Lieu : PHARE
Commentaires : Durant la matinée, plusieurs services du domaine du handicap et de l'aide à la jeunesse se présentaient (dont la Vague). L'objectif était une meilleure connaissance mutuelle et la possibilité de poser des questions en vue d'une meilleure collaboration des acteurs de terrain et d'utiliser au mieux les complémentarités.

- Intitulé : La dépressivité chez l'enfant par Bernard Golse et la dépressivité chez l'adolescent par Mr Delion.
Organisateur : ULB
Date : 29/01/15 et 02/04/2015
Lieu : ULB
Commentaires : Ces conférences parlaient des signes de dépression chez l'enfant et l'adolescent. La différence entre dépressivité normale et dépression était soulignée. Les manifestations dépressives peuvent prendre diverses formes très variées : symptômes physiques, troubles du sommeil, de l'apprentissage, asthénie.... Les conférences abordaient aussi les pistes pour aider les enfants et adolescents souffrant de dépression.

- Intitulé : Les nouvelles compétences du tribunal de la famille
Organisateur : Tribunal de Bruxelles
Date : 12/02/2015
Lieu : Tribunal de Bruxelles
Commentaires : Cette matinée visait à informer sur les nouvelles procédures et les conséquences de l'instauration du nouveau tribunal de la famille.

- Intitulé : « Je suis né quelque part laissez-moi ce repère »
Organisateur : Familles plurielles
Date : 19/03/2015
Lieu : Aula Magna, Louvain-la-Neuve
Commentaires : Le fil conducteur de cette journée concernait la manière de relier ces enfants en accueil à leurs parents, présents à distance ou par intermittence. Les intervenants étaient : Vinciane Despret, Guy Ausloos, Jorge Barudy, et Stefano Cirillo.

- Intitulé : L'embaras du choix : conflit de loyauté et relation d'aide
Organisateur : Paroles d'enfant
Date : 4 et 5 juin 2015
Lieu : Liège, Palais des Congrès
Commentaires : Au cours de ce colloque, a été envisagée la manière dont des enfants, des adolescents, des parents, et même des professionnels, peuvent être placés devant des choix difficiles, sinon impossibles.
Comment choisir entre un père et une mère, entre une famille biologique et une famille d'accueil, entre la famille et un foyer d'hébergement, entre des parents et des grands-parents, entre une culture d'origine et une culture d'adoption, entre la fidélité au passé et le désir d'avenir ? Avec Pierre MICHARD, Salvatore D'AMORE, Catherine SELLENET, Marika MOISSEFF, Jean-Paul MUGNIER, Frédérique VAN LEUVEN, Amaury DE TERWANGNE, Olivier RALET et Valérie ROSOUX.

- Intitulé : Colloque : 5 ans de concertation en santé mentale à Bruxelles. Constats, réflexions et défis.
Organisateur : Plateforme de concertation en santé mentale
Date : 27/10/2015
Lieu : Palais des académies, 1000 Bruxelles
Commentaires : Après un historique de la plateforme de concertation en santé mentale, la nouvelle législation en la matière a été présentée.

Ensuite, ce colloque a abordé diverses thématiques telles que la médiation, les jeunes, le médico-légal, l'art, les assuétudes, la précarité et le logement dans leurs liens avec la santé mentale.

3.2. La supervision des équipes :

Tant l'équipe enfants que l'équipe adultes bénéficie d'un superviseur extérieur qui travaille dans les deux équipes de manière distincte. En 2015, ces supervisions ont eu lieu une fois tous les deux mois pour les deux équipes, avec parfois une supervision supplémentaire lorsque le besoin se faisait ressentir.

Ces supervisions constituent un espace-tiers pour l'équipe afin d'y déposer différentes problématiques institutionnelles mais aussi des cas cliniques dont elles développent les tenants et aboutissants avec l'éclairage d'une personne extérieure à l'équipe ayant une connaissance du secteur handicap, de l'enfance et des familles.

4^e partie : Conclusions générales et perspectives

L'année 2014 avait été marquée par des bouleversements institutionnels liés au départ de Monsieur Petit, ancien directeur de la Vague, et à l'absence sur le terrain d'un directeur assumant pleinement la fonction.

L'année 2015 a également été chamboulée au niveau du poste de direction. En mars 2015, Monsieur Seutin a été engagé à mi-temps pour assurer la direction de la Vague. Il a quitté ses fonctions durant le mois de juin 2015. C'est finalement Madame David, qui avait assumé la fonction de direction faisant fonction pendant l'année 2014, qui a repris définitivement le poste. La Vague a pu donc retrouver une stabilité à ce niveau. Malgré toutes les turbulences vécues par l'asbl, le travail de terrain a continué à se faire avec le même investissement de la part du personnel même si ce dernier était fortement atteint et fatigué par la situation.

D'autre part, signalons les mouvements de personnel durant l'année 2015 :

- Madame Flament, assistante sociale dans l'équipe enfant a pris un congé sans solde pour une durée d'un an.
- Madame Watelet, assistante sociale, a été engagée dans l'équipe enfant pour remplacer Madame Flament.
- Monsieur Amanqui, assistant social, a été engagé dans l'équipe adulte pour remplacer Madame David à son poste d'assistante sociale.
- Madame Lescalier-Grosjean a quitté notre service en novembre 2015 pour aller vers de nouveaux horizons professionnels mais a fait la demande à la fin de l'année pour réintégrer l'équipe. Ce qui a été le cas dès février 2016.

Durant l'année 2015, il y a également eu des changements au niveau du Conseil d'Administration. Madame Waterkeyn et Madame Van Ruymbeke ont présenté leur démission en tant qu'administrateurs et également membres de l'Assemblée Générale. Monsieur Van Der Veken a continué à assurer la fonction de président du CA. Monsieur Dewez et Monsieur Goovaerts ont été admis en tant que membres de l'AG mais également en tant qu'administrateurs. Cependant, nous poursuivons nos recherches de personnes en vue de renforcer le Conseil d'Administration étant donné que nous sommes au minimum des trois membres requis pour former un CA.

Comme chaque année, nous chercherons de nouvelles actions à entreprendre ou à créer des événements permettant de récolter des fonds pour notre asbl (marche parrainée, concerts, pièce de théâtre, appel aux dons,...) car nous constatons une forte baisse des dons pour notre asbl, essentiels au bon fonctionnement de la Vague. L'équipe se sent très investie dans ces projets et maintenant que nous avons retrouvé une stabilité, nous pourrions mieux nous concentrer sur cet aspect.

Au niveau de l'équipe enfants, nous avons poursuivi la pratique du travail en binôme qui vise à répondre de manière toujours plus professionnelle aux situations complexes de nos bénéficiaires et de leur famille. Notre équipe bénéficie également de l'apport spécifique de la psychiatre de l'équipe dans certaines situations. Ce travail est à évaluer constamment et chaque situation

nous amène à nous questionner sur l'articulation des interventions des différents membres de notre équipe.

Nous avons également tenu différentes journées et réunions d'équipe pour évaluer les procédures et outils dans la gestion des candidatures de familles d'accueil et de parrainage et, par nature, ce travail reste un chantier passionnant à développer.

Dans le cadre du parrainage, nous avons continué à réfléchir et à adapter nos pratiques et nous avons dû développer des collaborations plus étroites avec les diverses institutions hébergeant nos bénéficiaires.

La difficulté persistante et générale en Fédération Wallonie-Bruxelles à trouver des familles d'accueil à temps plein, nous a amenés à prôner le parrainage, moins « lourd » pour la famille en terme d'investissement puisqu'il s'agit d'un à deux week-ends par mois et d'une partie des vacances scolaires.

À l'avenir, nous comptons d'ailleurs alterner les campagnes de communication à ce niveau mais en privilégiant toujours les projets d'accueils familiaux, une des missions principales de notre asbl. Dans notre pratique, nous remarquons que dans l'intérêt de certains enfants à problématiques particulières, il est même important et plus adapté de leur proposer du parrainage sous forme de journées plutôt que de nuitées, parfois de manière temporaire mais aussi à plus long terme. Par ailleurs, certaines familles souhaiteraient parrainer un enfant mais leur réalité quotidienne ne les rend disponibles qu'en journée. Cependant, ni la famille de parrainage ni notre service ne sont subsidiés pour ce type de pratique qui semble pourtant répondre aux besoins spécifiques de certains enfants.

Au niveau de l'équipe adultes, nous continuons d'accompagner des personnes handicapées vivant seule ou en couple dans leur propre logement. Nous n'avons pas eu de nouvelles demandes durant l'année 2015, il faudra également faire une nouvelle campagne afin de mieux faire connaître notre service adulte. Par ailleurs, cette équipe s'occupe également d'adultes vivant en famille d'accueil. Nous sommes aussi, pour ce public là, confrontés à la difficulté de trouver de nouvelles familles d'accueil et de parrainage. En effet durant ces dernières années, nous avons pu constater que l'accueil familial attire plus de familles pour des enfants que pour des adultes. Cependant nous continuerons à mener à bien cette mission car nous avons plusieurs demandes d'adultes vivant en institution qui sont à la recherche de créer un lien durable avec une famille. Ainsi, le parrainage pourrait être une bonne alternative pour nos adultes. Concernant ce public, nous restons attentifs aux problématiques des bénéficiaires qui s'adressent à nous et qui souffrent de problématiques psychologiques ou psychiatriques (double diagnostic). Ces troubles nous amènent à questionner nos pratiques d'accompagnement et à travailler en partenariat avec d'autres professionnels (psychiatres, centres de jour, hôpitaux, ...). Nous sommes parfois confrontés à des difficultés d'orientation de ces personnes pour qui des prises en charge adaptées sont indispensables mais actuellement assez rares dans le paysage institutionnel.

Nous gardons le projet de développer à moyen terme une mission complémentaire dont la finalité serait de proposer des activités de loisirs en groupe pour les personnes adultes que nous accompagnons mais également ouvertes à toute personne handicapée ne bénéficiant pas encore d'un accompagnement de la Vague. L'équipe adulte se réunit régulièrement afin de mettre en forme ce projet.

L'idée serait de pouvoir ouvrir certaines de nos activités au grand public afin de pouvoir développer des liens entre des personnes handicapées et tout un chacun.

Par ailleurs, la Vague et son personnel font partie de plusieurs groupes de travail qui permettent aux professionnels de divers secteurs de se rencontrer et de réfléchir autour de questions auxquelles ils sont confrontés sur le terrain :

- ASAH : Association des Services d'Accompagnement et d'actions en milieu ouvert pour personnes Handicapées (Bruxelles et Région Wallonne).
- « Plate-forme pouponnière » : il s'agit d'un groupe de travail réunissant plusieurs intervenants du secteur de la jeunesse ainsi que l'ONE, la commission maltraitance, etc... Nous avons travaillé à l'élaboration d'un outil commun appelé le « fil rouge » et poursuivons la réflexion sur d'autres thématiques.
- Plate-forme « ados et situations complexes » : suite à notre rencontre avec Mme Delord, un groupe, coordonné par la plate-forme de concertation en santé mentale de la Région de Bruxelles-Capitale, a émergé concernant cette problématique des jeunes aux situations complexes. Y sont présents des intervenants du secteur handicap, aide à la jeunesse, santé mentale, du secteur des addictions...
Il s'agit de dégager non seulement des collaborations et une meilleure connaissance intersectorielle mais aussi d'interpeller les pouvoirs politiques sur ces questions en proposant des pistes de solution.
- RBDH : Rassemblement Bruxellois pour le Droit à l'Habitat, groupe de réflexion concernant le logement à Bruxelles.
- Groupe directions : vise l'échange entre directions des Services d'Accompagnement.
- Groupe interpsys : composé de certains psychologues de Services d'Accueil familial relevant du secteur handicap et de l'Aide à la Jeunesse.
- AFEA : il s'agit du réseau des services d'accompagnement en accueil familial pour personnes handicapées de la Fédération Wallonie-Bruxelles (www.afea.be). À l'origine, les 5 services wallons et la Vague se sont rendus compte qu'ils étaient confrontés aux mêmes difficultés, dont la plus importante est le manque de familles d'accueil. Ils ont donc décidé de se constituer en réseau d'une part, pour faire corps ensemble pour interpeller les politiques et d'autre part, afin de mener des campagnes de communications communes. Depuis juin 2013, Famisol a également rejoint le groupe. Il y a désormais 7 services qui se réunissent une fois par mois.
- Et bien d'autres encore....

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire concernant notre service.

Pour l'équipe de La Vague,

Béatrice David
Directrice